



Entretien fosses microbilles 12 mois

En microbilles

Fosses septiques, fosses toutes eaux, bacs à graisses, puisards

- ✓ Liquefie papiers et matières organiques, réduit les boues
- ✓ Microbilles brevetées : 2 sachets pour 1 an (1 sachet/fosse de 1 à 3 m³)
- ✓ 1 sachet tous les 6 mois

CARACTÉRISTIQUES

2 gestes assurent jusqu'à 12 mois d'entretien de votre fosse septique.

Les microbilles diffusent progressivement bactéries et enzymes spécifiques qui maintiennent l'équilibre biologique, dégradent les matières organiques, réduisent la formation de boues, limitent les mauvaises odeurs.

Cette diffusion progressive garantit une action longue durée entre les vidanges, même en présence de résidus chimiques domestiques.

Procédé protégé par brevet : France (n°FR2831080) - Belgique (n°BE1014953).

MODE D'EMPLOI

- ✓ Verser tout le contenu d'un sachet dans la cuvette des WC.
- ✓ Tirer la chasse d'eau deux fois.
- ✓ Répéter l'opération avec le second sachet 6 mois plus tard.
- ✓ 1 sachet traite une fosse d'un volume de 1 à 3 m³.

RECOMMANDATIONS

- ✓ Éviter l'excès de javel.
- ✓ Pas de lingettes ni d'huiles.
- ✓ Zéro solvant ou produit corrosif.
- ✓ Tenir hors de portée des enfants.

* Le produit ou ses composants ne sont pas issus de l'agriculture biologique. Le terme « bio » ou « biologique » renvoie aux enzymes issues d'organismes microbiologiques.

RÉF. BEVIL	DÉSIGNATION	CODE EAN	CONTENANT	UVC
1007850	Entretien fosses microbilles 12 mois	 5400258078502	2 sachets x 200 g	6